

De l'Ardanavy à l'Adour (8 janvier 2026)

Ponchos et parapluies sont de sortie ce matin à **Urcuit** pour la première marche du jeudi de l'année 2026. La pluie n'était pourtant pas prévue... Randonnée mouillée après randonnée gelée le lundi 5 janvier ! Nous ne sommes que douze à redouter la douche, **Henri** ayant dû renoncer au dernier moment, faute de semelles orthopédiques...



Nous voici donc au bord de l'**Ardanavy** (du basque « **Ardanabia** » : trou d'eau dans les vignes !) Il y a là un parcours de santé tout au long des deux rives de cette calme rivière serpentant en direction de l'**Adour**.



Nous partons en suivant la rive gauche du cours d'eau, aujourd'hui très boueux, sur une large piste cyclable.



Après quelques kilomètres, une passerelle permet d'accéder à l'autre rive. **Françoise** et **Isabel**, nos organisatrices, renoncent à poursuivre rive gauche car le chemin devient par la suite très marécageux et risque d'être aujourd'hui impraticable.... Nous prenons donc la passerelle...



Nous continuons rive droite et sommes vite intrigués par d'étranges appareils installés dans les ruisseaux adjacents : il s'agit de pièges placés là pour le comptage des loutres !



En poursuivant tout au long de la rivière nous arrivons au confluent, juste derrière le pont de la **RD 261**, et nous nous précipitons sous celui-ci afin de découvrir l'**Adour**.



Le large fleuve s'offre aussitôt à nous... Sur un promontoire en bois, nous sommes toute ouïe. **Françoise** nous présente : Nous voici au confluent de l'**Ardanavy** et de l'**Adour**, sur un appontement conçu pour les pêcheurs. Ici, la rive droite de l'**Adour** se trouve dans les **Landes**, où nous apercevons quelques belles maisons du village de **S^t Barthélémy**.



Nous reverrons l'**Adour** plus tard... En attendant, demi-tour ! Dans l'intervalle, notre ami **Bernard** a été victime d'un dérapage, fort heureusement sans gravité, en s'aventurant sur la pente vaseuse de la berge...



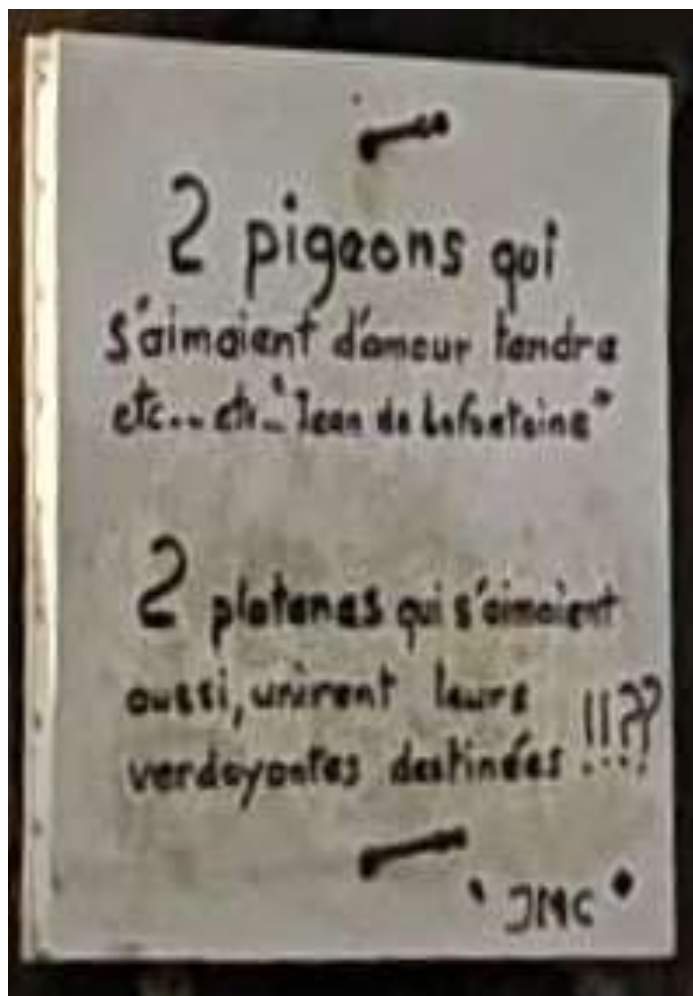
De retour à proximité du gîte nommé **Istiahiau**, aperçu un peu plus tôt, et après l'observation d'un beau héron au loin, nous tournons à gauche pour retrouver le **GR8** en direction d'**Urt**.



Nous traversons alors un joli parc arboré au lieu-dit **Hillot**. De curieux affichages attirent notre attention... Il faut effectivement ralentir le pas pour lire les divers commentaires et recommandations du riverain.



Un peu de poésie associée à une curiosité de la nature n'est pas de trop, par les temps qui courent...



On apprend là que le **Hillot** est en fait un ruisseau martyrisé, aujourd'hui transformé en mares successives...



Un peu plus loin, nous retrouvons la **RD 261** qui s'éloigne ici de la rive gauche de l'**Adour**. On traverse...



Et nous regagnons le chemin de halage, que nous allons désormais suivre jusqu'à **Urt**.



La douce promenade au bord du fleuve se poursuit... À l'horizon, sur l'autre rive, apparaît un château !



Une sorte de tourniquet rouillé est posé là, au bord de l'eau... Il s'agit d'un cabestan, vestige d'une technique de pêche ancestrale, extrêmement courante dans cette partie du fleuve soumise à l'influence de la marée.



PÊCHE AU CABESTAN (Tourniquet) ET À LA "TRANIE" (FILET)
DÉROULEMENT D'UN "LANS" (Action de pêche)

- 1- En amont du cabestan (200 à 400m) la trane (filet) est tendue en lignes du filage (2 à 3 km) vers le bas et sur la rive par un pêcheur (le cabestan) et déroulée à partir du cabestan manœuvré à la godole.
- 2- Aux lances du "lans" (cabestan), qui se dirige vers le cabestan, le courant entraîne une corde pour descendre la ligne de pêche.
- 3- La trane complètement déroulée, une corde de traction est amenée sous le cabestan ou elle est fixée.
- 4- La trane (filet) est alors tiré, la corde de traction manœuvrée autour du cabestan manœuvré par trois ou quatre pêcheurs. Lorsque les deux extrémités de la trane parviennent à la rive, la corde se trouve ramassée à terre à la pelle tout les pêcheurs. L'ensemble des tranes constitue le "lans".

A SAVOIR

- * L'utilisation d'un cabestan pour tirer la tranie était nécessaire à cause du poids du filet alourdi par l'eau (2 à 300 kilos), auquel s'ajoutait le poids du poisson, surtout lors de pêche miraculeuses (Centaine d'aloses, dizaines de saumons).
- * L'équipe de pêcheurs (de 3 à 7) possédait deux filets, à cause du temps de séchage nécessaire après la sortie de l'eau.
- * La pêche à la tranie a été interdite vers 1980.
- * Les pêcheurs d'aujourd'hui utilisent des filets de nylon très fins et très légers, manœuvrés par un seul homme, qui séchent très rapidement, et leurs courallins sont motorisés.
- * Il arrive bien sûr que les filets s'accrochent au fond du lit du fleuve (souches, rocs...), et se déchirent. De nombreuses réparations sont nécessaires.
- * Dimensions des mailles (aloses saumons : 50 mm, lampirois : 35 mm).
- * Les cabestans étaient soit en fer soit en bois. Les premiers ont résisté au temps (St Marie de Gosse - UR). Les derniers ont totalement disparu.

A SAVOIR

- * L'utilisation d'un cabestan pour tirer la tranie était nécessaire à cause du poids du filet alourdi par l'eau (2 à 300 kilos), auquel s'ajoutait le poids du poisson, surtout lors de pêche miraculeuses (Centaine d'aloses, dizaines de saumons).
- * L'équipe de pêcheurs (de 3 à 7) possédait deux filets, à cause du temps de séchage nécessaire après la sortie de l'eau.
- * La pêche à la tranie a été interdite vers 1980.
- * Les pêcheurs d'aujourd'hui utilisent des filets de nylon très fins et très légers, manœuvrés par un seul homme, qui séchent très rapidement, et leurs courallins sont motorisés.
- * Il arrive bien sûr que les filets s'accrochent au fond du lit du fleuve (souches, rocs...), et se déchirent. De nombreuses réparations sont nécessaires.
- * Dimensions des mailles (aloses saumons : 50 mm, lampirois : 35 mm).
- * Les cabestans étaient soit en fer soit en bois. Les premiers ont résisté au temps (St Marie de Gosse - UR). Les derniers ont totalement disparu.

On se rapproche doucement : c'est le château de **Montpellier**, fièrement posé au bord de l'eau, qui est situé sur la commune de **S^t Laurent de Gosse**.



Nous arrivons un peu plus loin au terme du chemin de halage et au quai flottant, embarcadère du port d'**Urt**.



Françoise est intarissable sur ce lieu chargé d'histoire, et nous le présente : **Urt** fut fondé au XI^{ème} et XII^{ème} siècle par des pêcheurs, au bord de l'**Adour**. Le village devint vite une cité prospère grâce à son port fluvial : la pêche, les chantiers navals, les marchés. Aujourd'hui, il ne reste que très peu de pêcheurs professionnels qui attrapent dans leurs filets, lamproies, aloses, saumons et pibales...



Nous nous posons alors pour une rapide collation, confortablement installés sur des équipements flambants neufs face à l'Adour, devant l'auberge de la **Galupe**, restaurant traditionnel des nombreux pêcheurs d'aloses et de saumons qui fréquentaient l'endroit. Nous faisons ensuite demi-tour sur le chemin de halage, en évitant le retour par les **Barthes d'Etchepette**, trop marécageuses aujourd'hui...

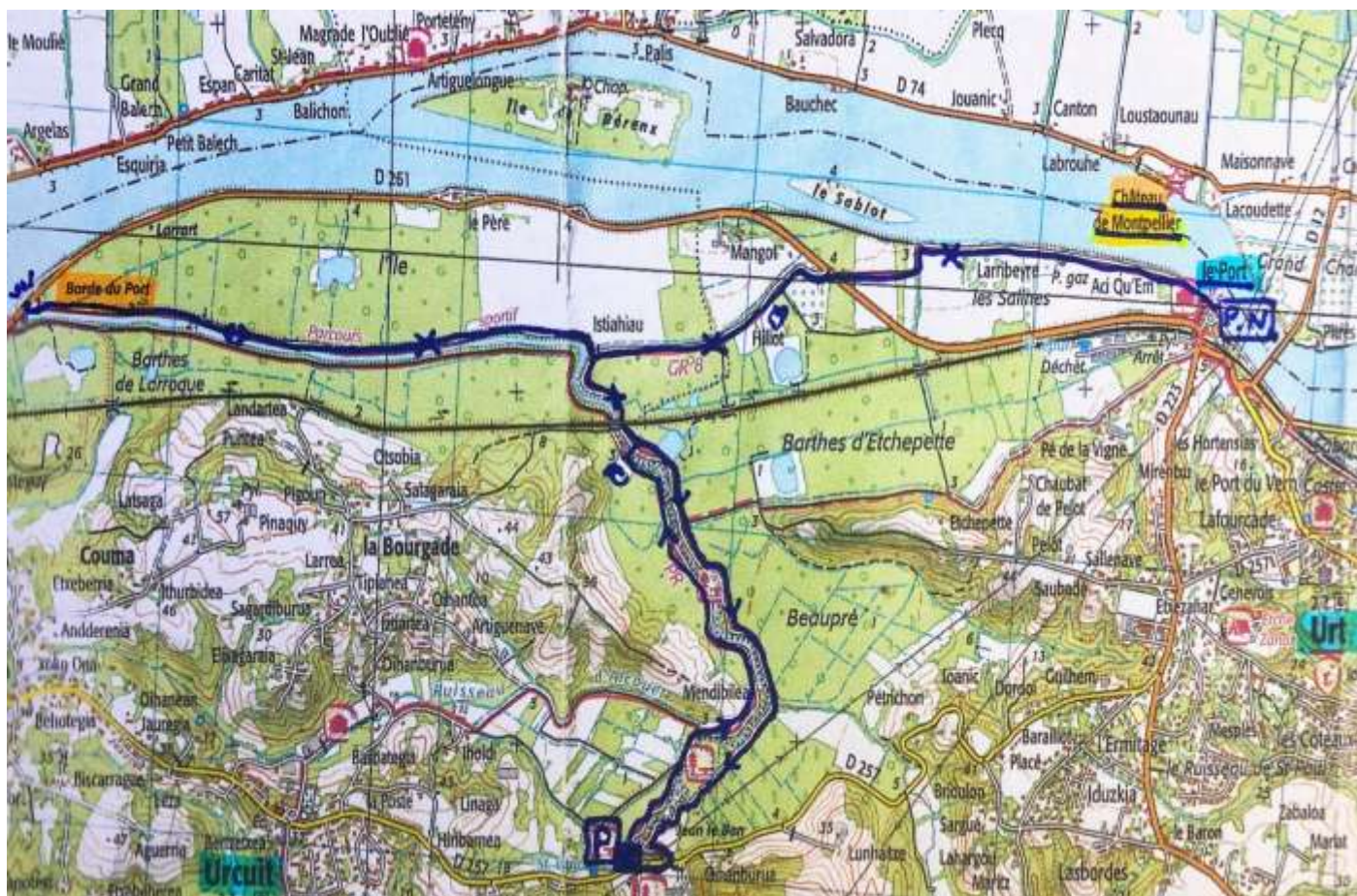


En revenant tout au long de l'**Ardanavy**, nous ne franchirons pas la passerelle mais resterons rive droite jusqu'au prochain pont, sur un large chemin suivant les méandres de la rivière.



La fin de la marche est éprouvante pour **Bernard**, victime de lombalgie : c'est « *bras dessus, bras dessous* » que se termine, la promenade finalement dépourvue de pluie...Un dernier échange plein d'humour réconforte les randonneurs bien méritants et leur redonne le sourire avant de regagner les voitures...





Longueur : ≈ 14 km

Dénivelé : ≈ 10 m

Difficulté : Très facile !